

## **Semaine d'actions régionales de la Coalition solidarité santé**

### **Le privé, c'est tout sauf santé!**

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches, 3 juin 2024

Notre coalition d'organisations de la société civile de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches a organisé une conférence de presse rassemblant plusieurs regroupements et dénonçant la réforme Dubé devant le siège social de Santé Québec au 930 chemin Ste-Foy, Québec.

Au lendemain de la pandémie, le ministre Dubé a promis à la population québécoise de mettre fin au statu quo et d'appliquer un plan d'action pour améliorer l'accessibilité et l'efficacité du réseau de la santé et des services sociaux. Le dépôt, puis l'adoption sous bâillon, du controversé projet de loi 15 créant la nouvelle agence Santé Québec, nous oblige plutôt à constater que le gouvernement de la CAQ continue l'œuvre des précédentes réformes de la santé en centralisant et privatisant toujours plus notre réseau public.

En effet, le gouvernement choisit d'orchestrer un système où l'État subventionne les compagnies privées pour qu'elles dispensent des soins de santé. On rassure la population en lui disant qu'elle n'aura rien à payer, car ce sera couvert par la carte d'assurance-maladie, mais au final ce sont les Québécois.e.s qui, collectivement par le biais de leurs impôts, assumeront des coûts beaucoup plus élevés en santé afin de couvrir la portion importante de profits inhérente à la médecine privée.

Pour nos organisations, le gouvernement du Québec fait fausse route. « Le ministre dit aux Québécois.e.s que l'ouverture au privé est la solution aux problèmes d'accessibilité au réseau public alors qu'on sait très bien que c'est plutôt l'origine des difficultés! Chaque clinique ou hôpital privé qui ouvre, vient drainer les ressources du public et ainsi, aggrave les problèmes d'accès. Les médecins et le personnel de la santé et des services sociaux ne poussent pas dans les arbres, chaque travailleur.se qui va vers le privé est un.e travailleur.se de moins dans le public. On ne peut juste pas se permettre de voir le privé s'accaparer les précieuses et rares ressources du public », déclare Sophie Verdon, co-coordonnatrice à la Coalition solidarité santé.

« Dans le contexte d'une recherche d'efficacité, de privatisation des services et de sous-traitance, le ministre Dubé endosse-t-il la décision du ministre Carmant de détourner le rehaussement prévu au financement à la mission des organismes communautaires au bénéfice de ceux qui répondront à ses priorités » dit Karine Verreault du Regroupement des organismes communautaires de la région 03.

« Comment une région peut-elle espérer être entendue devant une structure centralisée où les pouvoirs appartiennent à un seul CA qui a préséance sur tout ? Il serait utopique de croire que nous arriverons à faire reconnaître les réalités et besoins régionaux devant cette méga structure étatique. » dit Murielle Létourneau de la Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches.

« Le PL15 qui comprend près de 1200 articles, et qui, au final, a été adopté sous le bâillon met en péril les fondements mêmes de notre système de santé. » dit Pascal Côté de la Centrale des syndicats du Québec

« Le gouvernement se félicite de la nomination de gens d'affaire, les fameux "top gun" du privé, à la tête de Santé Québec mais personne ne semble s'inquiéter de la faiblesse de la représentation des gens issus du réseau public et notamment de la portion "services sociaux" du système de santé, ça nous semble la recette d'un désastre annoncé. » dit Pierre Émond du Conseil central de Québec–Chaudière–Appalaches (CSN).

« Avec la création de Santé Québec, on consolide le système de santé à deux vitesses où une poignée de privilégiés peuvent avoir accès à des soins plus rapidement et où l'État, via nos impôts, finance les profits des cliniques privées dont les soins coûtent beaucoup plus cher. C'est toujours la même rengaine; ils s'enrichissent alors qu'on s'appauvrit. » dénonce Naélie Bouchard-Sylvain du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire 03-12.

« Le système de santé a besoin de soin et d'investissement. C'est la détérioration des conditions de travail dans le public qui a incité le personnel du réseau à aller au privé ou à quitter la profession. Malheureusement, on peut s'attendre à des résultats similaires avec la loi 15 et Santé Québec. Et cela aura des effets sur les femmes, les travailleuses de la santé et des organismes communautaires, sur la population entière du Québec » dit Élise Landriault-Dupont du Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale.

« Santé Québec contrôlera tout à partir de Québec. Même les organismes communautaires devront se plier aux exigences de l'agence et ce, au détriment de notre autonomie d'action et des besoins des citoyens et citoyennes de la région » dit François Winter de la Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale de Chaudière-Appalaches.

C'est donc avec conviction, espoir et détermination que le Regroupement des organismes communautaires de la région 03, le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire 03-12, la Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches, la Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale de la région 12, le Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale, la Centrale des Syndicats du Québec, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux de Québec et Chaudière-Appalaches et le Conseil central de Québec – Chaudière-Appalaches CSN, participent à la Semaine nationale d'actions régionales (du 26 mai au 31 mai 2024) de la Coalition Solidarité santé. Dans différentes régions du Québec, des actions sont organisées pour dénoncer la privatisation et la centralisation du réseau public de santé et de services sociaux.

Parce que *Le privé, c'est tout sauf santé!*

-30-

Source : Regroupement des organismes communautaires de la région 03

Renseignements portant sur l'action annoncée : Karine Verreault, 418-524-7111 [direction@roc03.com](mailto:direction@roc03.com)

Renseignements portant sur la Coalition solidarité santé : Sophie Verdon/Geneviève Lamarche  
514-442-0577 [cssante@gmail.com](mailto:cssante@gmail.com)

